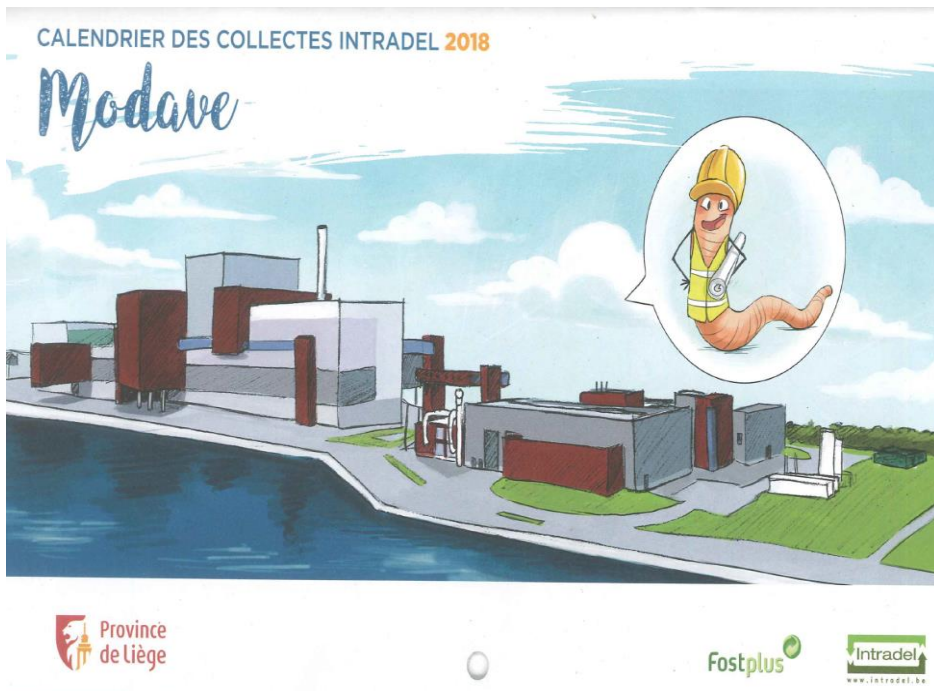


Echos de Modave

Commune de Modave



Février 2018 / n°63



Certains d'entre-vous n'ont pas reçu le calendrier 2018. Nous en sommes désolés.

Plainte a été déposée par la commune auprès d'Intradel qui s'est retourné vers Bpost.

Si vous le désirez, des calendriers sont à votre disposition au guichet de l'état civil à l'administration communale.



AVIS DE DÉRATISATION

Une campagne de dératisation de la commune de **MODAVE** sera entreprise **les lundi 5 et mardi 6 mars 2018**

ANTICIMEX effectuera le traitement :
(à l'exclusion des entreprises en général)

- de tous les biens communaux
- des bâtiments privés

GRATUITEMENT mais **UNIQUEMENT sur demande préalable** auprès du service des Travaux - Tél : 085/51 30 35 **les lundi, mardi et vendredi matin** –
mail : travaux2@modave.be

La composition des appâts que nous mettons en œuvre dans le cadre de cette campagne est telle que les risques d'intoxication pour l'homme et les animaux domestiques sont nuls, pour autant que les conditions normales d'utilisation puissent être respectées.

Le rat, ce fléau social, est maintenant vaincu par la science. Il appartient à chacun d'apporter son concours à l'administration communale ; la dératisation sera d'autant plus efficace que les efforts seront plus nombreux et bien coordonnés.



Grand Nettoyage de Printemps 2018 :

Bloquez votre agenda et inscrivez-vous !

La commune de MODAVE participera à la 4^e édition du Grand Nettoyage de Printemps qui se déroulera les **23, 24 et 25 mars 2018** partout en Wallonie !

Mobiliser les citoyens pour **donner un coup d'éclat à leur rue, leur quartier, leur village, un parc ou un chemin de promenade** en ramassant les déchets abandonnés : **voilà l'objectif du Grand Nettoyage de Printemps !**

Familles, amis, clubs sportifs, associations locales, mouvements de jeunesse, écoles, entreprises... Plus de **73.000** citoyens ont formé une équipe et participé au Grand Nettoyage de Printemps en mars 2017 dans leur commune.

Vous souhaitez vous aussi enfilez vos gants pour améliorer votre cadre de vie? Dire adieu aux déchets sauvages qui jonchent nos espaces publics ?

Constituez votre équipe et inscrivez-vous via le formulaire en ligne sur walloniepluspropre.be **jusqu'au 15 mars 2018** à minuit. Vous recevrez ainsi un kit de nettoyage composé de gants, d'un gilet fluorescent et de sacs poubelles.

Pour plus d'informations :

www.walloniepluspropre.be / facebook.com/walloniepluspropre



Infos et inscriptions : mardi 06 mars à 19h au complexe sportif de Vierset.

> **Lundi 12 mars à 19h** : 10+ Loisir avec 1^{er} rendez-vous au complexe sportif de Vierset puis, fixé à divers endroits selon un calendrier qui sera communiqué.

> **Mardi 13 mars à 19h** : 0-5 et 5-10 (initiation) avec

rendez-vous permanents au complexe sportif de Vierset.

> **Jeudi 15 mars à 19h** : 10+ Perfectionnement avec 1^{er} rendez-vous au hall de Vierset puis, fixé à divers endroits selon un calendrier qui sera communiqué.

Stages de Pâques

Du mardi 3 au vendredi 6 avril 2018

Du lundi 9 avril au vendredi 13 avril 2018

Garderie de 7h30 à 9h00 et de 16h00 à 17h30.

Animations de 9h00 à 16h00.

Toutes les informations sur www.modave.be





Conseil Consultatif Communal des Aînés de Modave



Balades à la découverte de nos villages !

Le jeudi 1 mars 2018

Départ à 14 h devant le château d'eau des Communes, Route de Hamoir

Le jeudi 5 avril 2018

Départ à 14 h devant l'église à Pailhe

Information : Pietro 0472/42 05 98

Conférence sur l'arthrose

Quand ? **Le mardi 27 mars 2018**, à 19h30

Où ? À la salle « Echos du Hoyoux » rue du Village, 12 à 4577 Modave

Conférence gratuite et ouverte à tous

Bien soigner l'arthrose est un enjeu capital pour notre société

Le Professeur Y. Henrotin du CHU de Liège

abordera les causes de la maladie, ses conséquences sur la santé mais aussi les traitements en insistant sur les thérapies innovantes et plus particulièrement sur le savoir-faire liégeois en ce domaine.

Le CCCA de Modave soutient la fondation Arthrose que préside le Pr Henrotin.

Mobi'TIC : ateliers informatiques

Quand ? **Mercredi de 9h30 à 12h**

Où ? Petite salle « Bois Rosine » rue Bois Rosine, 6 à Strée

Le 07/03/2018 : suivre les actualités en ligne

Le 18/04/2018 : organiser une sortie, une activité, un voyage

L'inscription est indispensable par téléphone auprès de Suzanne De La Haye 0472/73 61 35 ou par mail ccca.modave@gmail.com

A VOS AGENDAS ! EXCURSION DE PRINTEMPS à LESSINES LE 17 AVRIL 2018.

Le programme est en construction.

Nous pouvons déjà confirmer la visite du musée de l'ancien hôpital à la rose avec son jardin des plantes médicinales, l'ancienne pharmacie...

Le programme complet sera proposé dans l'Echos de Modave de fin mars.

Vous disposez d'un système d'épuration individuelle ou vous prévoyez d'en installer un ?

Vers quel type d'installateur se tourner : certifié ou non ?

Faire appel à un installateur certifié procure deux avantages aux particuliers :

- Les frais liés au contrôle de mise en service ne sont pas à la charge du particulier ;
- Dans le cas où une prime est demandée, le particulier a la possibilité de ne payer que la différence entre le prix de l'installation et la prime (le montant de la prime est directement déduit du prix de l'installation).

1. CONTRÔLES

Contrôles des systèmes d'épuration individuelle (SEI) : Les SEI (installés et/ou contrôlés après le 31 décembre 2017) sont contrôlés à l'initiative de la SPGE (le particulier n'a pas de démarche à réaliser) et sont payés par la SPGE :

- **Lors de la mise en service.**
- **Au moins une fois tous les huit ans** pour vérifier le bon fonctionnement du système.

/ ! Si l'installation du système d'épuration est réalisée par un installateur non certifié, les frais liés au contrôle de mise en service sont à la charge du particulier !

Tableau récapitulatif des contrôles obligatoires :

| Installation du SEI par un installateur non certifié | Installation du SEI par un installateur certifié | Contrôles périodiques de fonctionnement |
|--|--|---|
| Contrôle à l'installation. Doit être demandé par le particulier à la SPGE, dans les 3 mois à dater de la mise en service du SEI. | Contrôle de premier fonctionnement. Réalisé à l'initiative de la SPGE, dans les 6 à 9 mois suivant la mise en service du SEI | Contrôles périodiques. Réalisés à l'initiative de la SPGE. Périodicité en fonction de la taille du système : - 2 ans/station - 5 ans/installation - 8 ans/unité |
| Paiement par le particulier | Paiement par la SPGE | Paiement par la SPGE |

2. ENTRETIENS

L'entretien sert à vérifier le bon fonctionnement du SEI, à remplacer les pièces éventuellement défectueuses et évaluer la hauteur des boues pour une vidange.

Obligations du particulier : les systèmes d'épuration individuelle doivent être entretenus tous les 18 mois (ou plus souvent). Les particuliers doivent conclure un contrat d'entretien avec un prestataire de services enregistré auprès de la SPGE (pour plus d'information : www.spge.be/gpaa).

Participations financières de la SPGE : pour tous les systèmes installés et/ou contrôlés après le 31 décembre 2017, la SPGE :

- participe au paiement des entretiens à concurrence de minimum 120 € par 18 mois (ce montant est directement déduit sur la facture envoyée au particulier)
- paye entièrement les frais liés à la vidange des boues excédentaires des systèmes d'épuration (pas de facture envoyée au particulier)

Remarque : l'intervention financière de la SPGE ne prend pas en charge le remplacement de pièces défectueuses !

Bon à savoir : si votre installation a été placée avant le 31 décembre 2017 et n'a pas fait de contrôle depuis cette date, vous pouvez solliciter un contrôle gratuit de votre installation auprès de la SPGE afin de profiter des avantages décrits ci-dessus. Il s'agit d'un contrôle de reprise.

Contrôle de
reprise d'un SEI

Contrôle en vue
d'une reprise d'un
SEI dans la GPAA,
actuellement
exonéré du CVA
ou non déclaré

Paiement par la
SPGE



L'organisme d'assainissement agréé pour la Province de Liège avec lequel vous pouvez contracter un contrat d'entretien est l'AIDE : <http://www.aide.be/particulier>.

Pour obtenir plus d'informations sur les primes, les interventions financières et la Société Publique de Gestion de l'Eau, vous pouvez visiter le site de la SPGE : <http://www.spge.be/de/les-aides-financieres.html?IDC=2032&IDD=1561>.



Vos contacts à la commune : Sophie Obyn, service urbanisme : urbanisme2@modave.be
Xavier Vervecken, écopasseur : ecopasseur@modave.be

Repair Café Modave

Une équipe de bénévoles vous aide à réparer
vos objets cassés ou abîmés

Samedi 31 mars 2018
de 13h à 17h
Salle du Bois Rosine à Strée



Café, thé, gâteaux
à déguster sur place



Plus d'infos ?
0479/26.38.83
repaircafe.modave@gmail.com



FRW



Une initiative de la Commission Locale de Développement Rural, avec le soutien de
la Commune de Modave, de la Fondation Rurale de Wallonie et de Repair Together
www.repairtogether.be - www.repaircafe.org



Entre Eaux & Châteaux
AU DU CONDROZ

Syndicat d'Initiative Modave - Marchin - Clavier - Tinlot

Vallée du Hoyoux 6b - 4577 Pont de Bonne (MODAVE) - 085/41 29 69 – info.sivh@gmail.com
Le Syndicat d'Initiative s'est doté d'un nouveau logo commun pour les 4 communes.

Samedi 31 mars et dimanche 1^{er} avril 2018
OUVERTURE DE LA SAISON TOURISTIQUE
« Osez l'aventure au cœur du Condroz »

L'adrénaline sera au rendez-vous lors de l'ouverture de la Saison Touristique 2018 !
Une véritable course contre la montre emmènera les participants dans les lieux les
plus insolites des communes de Modave, Marchin, Clavier et Tinlot !

Vous pensez connaître la région ? Détrompez-vous !

La surprise et l'étonnement seront de mise...

L'activité sera déclinée selon deux formules : l'une destinée aux aventuriers prêts à
se lancer durant 2 jours à la recherche d'une multitude de coffrets dissimulés dans
des lieux tenus secrets, tandis que la seconde formule tout aussi ludique d'une
journée sera destinée aux familles.

Vous voulez suivre le lancement de cette activité ?
Rendez-vous sur notre page Facebook «Tourisme Modave Marchin Clavier Tinlot»
Plus d'infos : info.sivh@gmail.com – 085/41 29 69

Les journées Wallonnes de l'eau

du 16 au 30 mars 2018

Pour voir toutes les activités proposées :

<http://walloniebelgiquetourisme.be/fr-be/content/les-journees-wallonnes-de-leau-2018>



Ramenez régulièrement vos piles usagées

Un collecteur est accessible à l'administration communale.



*Extrait du règlement d'accès aux recyparcs – Approuvé CA 31.08.2017 –
Entrée en vigueur le 01.09.2017*

• Article 2 : Véhicules autorisés

* Seules les voitures, les voitures avec petites remorques 1 ou 2 essieux, et les camionnettes dont le poids au sol n'excède pas 3,5 tonnes peuvent accéder à nos recyparcs pour l'apport de déchets.

* Afin d'éviter tout risque de perte de chargement, les remorques doivent être correctement bâchées.

* Les tracteurs agricoles et forestiers sont strictement interdits.

• Article 3 : Matières et quotas autorisés

* Les matières collectées peuvent varier d'un recyparc à l'autre.


* En ce qui concerne les quotas annuels liés à certaines fractions, ceux-ci sont remis à zéro au 1^{er} janvier de chaque année.

Pour connaître les conditions d'accès, les matières et quotas annuels autorisés, consultez le règlement complet sur www.intradel/trier-se-dechets/recyparcs/

**Les apports ne peuvent excéder 1m³, tous matériaux confondus,
par véhicule, par jour et par recyparc.**

Vous pouvez les aider.

- > Simplement par une petite visite à domicile pour s'assurer que tout va bien.
- > Convaincre la personne de nous contacter s'il vous semble qu'elle est en difficulté ou le faire à sa place en cas d'urgence au **085/41 36 98**.

| | AGENDA | |
|--|---|--|
| Jeudi 01/03/2018 | R-V à 14h château d'eau Route de Hamoir | Balade aux Communes de Strée Org. : CCCA Info : Pietro 0472/42 05 98 |
| Samedi 03/03/2018  | Salle Bois Rosine de 10h à 14h30 | Bourse aux vêtements Au profit de l'Aide aux Enfants Cancéreux Rens. : Françoise Goose 085/51 30 94 |
| Mardi 06/03/2018 | Complexe sportif à 19h | Séance d'information JCPMF Rens. : Bernard Degrange 0471/86 64 30 |
| Mercredi 07/03/18 | Petite salle Bois Rosine de 9h30 à 12h | Mobi'TIC : atelier informatique Org. : CCCA Inscription : 0472/73 61 35 |
| Samedi 10/03/2018 | Espace des Templiers 4, rue J. Pierco à Nandrin de 9h à 17h GRATUIT – OUVERT A TOUS | TIPTOP : journée intergénérationnelle Org. : province de Liège, PCS du Condroz, CPAS et commune de Modave Rens. : I Prom'S 04/237 94 84 |
| Samedi 10/03/2018 | Salle Bois Rosine dès 18h | Souper et soirée dansante Org. : A.P. de l'école communale Infos et réservation : apmodave@gmail.com |
| Samedi 10 et dimanche 11/03/2018 |  | Réservez bon accueil aux collecteurs de vivres non périssables |
| Vendredi 16 et samedi 17/03/2018 | Salle Bois Rosine vendredi dès 18h samedi de 10h à 15h | Bourse aux jouets et vêtements Org. : Ecole Saint Louis de Strée Info et réservation : 0493/10 70 90 |
| Dimanche 18/03/2018 | Salle Bois Rosine dès 15h | Goûter des Seniors de Strée-Vierset Rens. : Roger Dony 085/51 21 39 |
| Samedi 24/03/2018  | Salle Bois Rosine de 10h à 14h30 | Bourse aux jouets Au profit de l'Aide aux Enfants Cancéreux Rens. : Françoise Goose 085/51 30 94 |
| Mardi 27/03/2018 | Salle Echos du Hoyoux à 19h30 | Conférence sur l'arthrose Org. : CCCA Rens. : Suzanne de La Haye 0472/73 61 35 |
| Samedi 31/03/2018 | Salle Bois Rosine de 13h à 17h | Repair Café Org. : CLDR de la commune de Modave Rens. : Angela Franchina 0479/26 38 83 |
| Samedi 31/03 et Dimanche 01/04/2018 | Syndicat d'Initiative | Ouverture de la saison touristique « Osez l'aventure au cœur du Condroz » info.sivh@gmail.com – 085/41 29 69 |

Tout l'agenda communal sur www.modave.be rubrique Sports et Loisirs